
Gares du CEVA : des opportunités pour l'implantation d'installations à forte fréquentation de l'agglomération franco-valdo-genevoise?

OUM
UNIGE | UniMail
Bd du Pont-d'Arve 40
1211 Genève 4
Tél. +41 22 379 83 35
Fax. +41 22 379 89 58



Quelques mots sur l'OUM...

- ▶ **L'Observatoire Universitaire de la Mobilité (OUM) est rattaché à l'Institut d'Economie Appliquée et au Département de Géographie de l'Université de Genève. Il collabore avec l'Observatoire Universitaire de la Ville et du Développement Durable de l'Université de Lausanne.**
- ▶ **Objectifs : comprendre les phénomènes de mobilité dans nos sociétés et participer à l'élaboration de solutions concrètes dans ce domaine.**
 - ▶ répondre à des demandes émanant d'administrations, d'associations et d'entreprises, tant publiques que privées, relatives à des problèmes liés à la mobilité et aux transports, établir des diagnostics et apporter une aide à la décision.
 - ▶ conduire des études centrées sur l'évolution actuelle et future de la mobilité et des transports en Suisse et à Genève, dans un effort de concertation avec les partenaires concernés.
 - ▶ contribuer à l'organisation de la collecte et de la mise à jour de données statistiques concernant l'évolution passée et actuelle de la mobilité en collaboration avec les organismes privés et publics concernés (notamment la Direction Générale de la Mobilité du Canton de Genève).

Installations à forte fréquentation

- ▶ Objets problématiques
- ▶ Objets – opportunités
- ▶ Objets multiformes
- Comment gérer, orienter, organiser leur implantation?
- Problème auquel sont confrontées toutes les agglomérations, dont l'agglomération franco-valdo-genevoise...
- 2009 – 2010 : Etude pour une stratégie globale d'implantation menée par Urbaplan, en collaboration avec l'OUM, RR&A, ACEIF, Architecture R|R, dans le cadre de la révision du plan directeur cantonal de Genève et du projet d'agglomération 2.

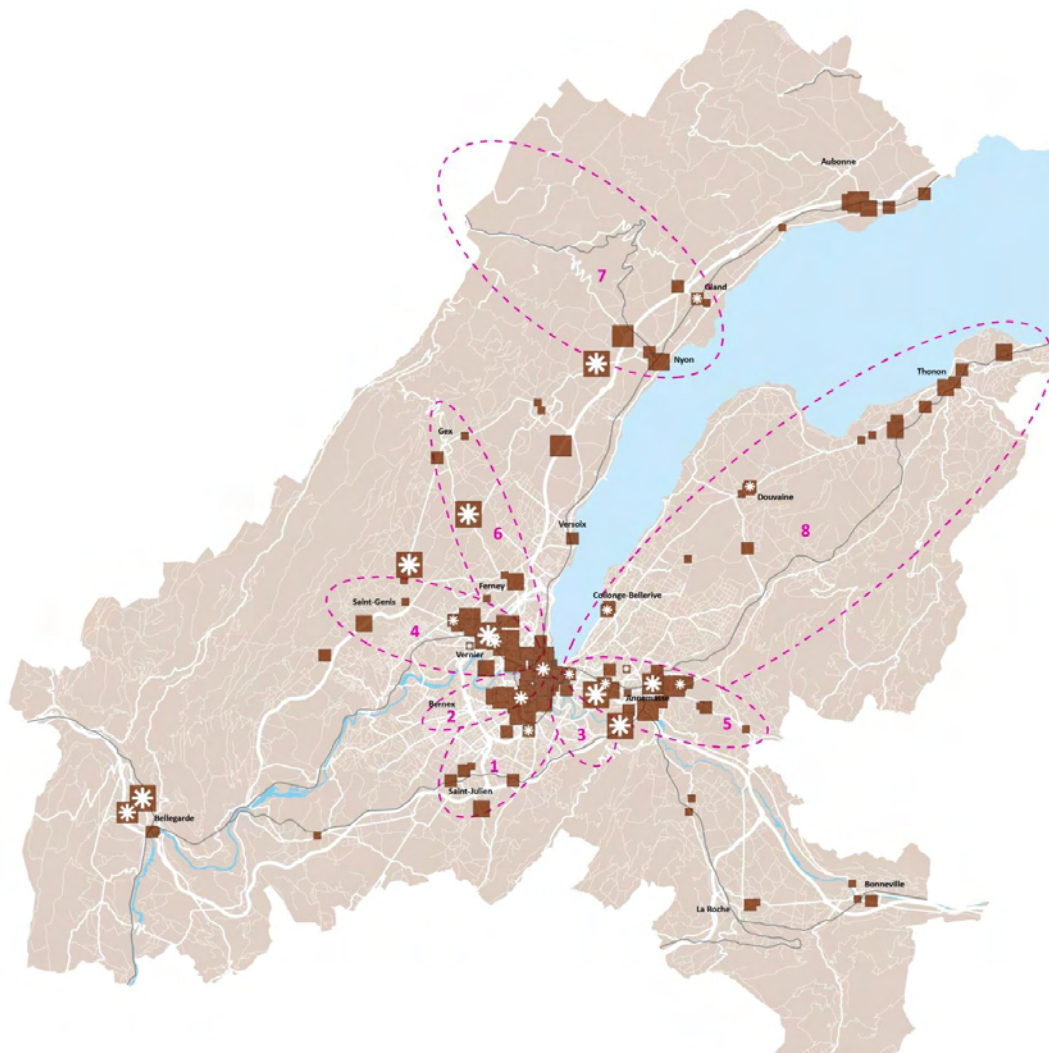
Installations à forte fréquentation

► Diagnostic

- à l'échelle de l'agglomération, équipements publics généralement bien localisés (implantation à proximité des principales densités d'habitants et emplois, ce qui favorise le report modal vers les mobilités douces ou les transports en commun)

- situation plus contrastée pour les installations commerciales :
 - **Espace compact de l'agglomération : situation globalement satisfaisante**
Implantation près des principaux axes de transport en commun existants ou en projet, avec fort part modale des mobilités douces et transports en commun.

 - **Territoires français et vaudois : situation plus délicate**
Implantation près des principaux axes de transport routier (jonctions autoroutières ou semi-autoroutières), avec fort part modale pour les transports individuels motorisés.



INSTALLATIONS COMMERCIALES A FORTE FREQUENTATION SITUATION 2010

Biens mixtes

Cette catégorie comprend les centres commerciaux généralistes, les galeries marchandes, les magasins d'alimentation, et les commerces de biens électroniques.

- Installation existante
- Installation projetée (fin 2009)

Installations principales (SV : surface de vente)

- plus de 20'000 m² SV
- entre 20'000 et 10'000 m² SV
- entre 10'000 et 5'000 m² SV

Installations mineures

- entre 5'000 et 2'000 m² SV
- entre 2'000 et 1'000 m² SV

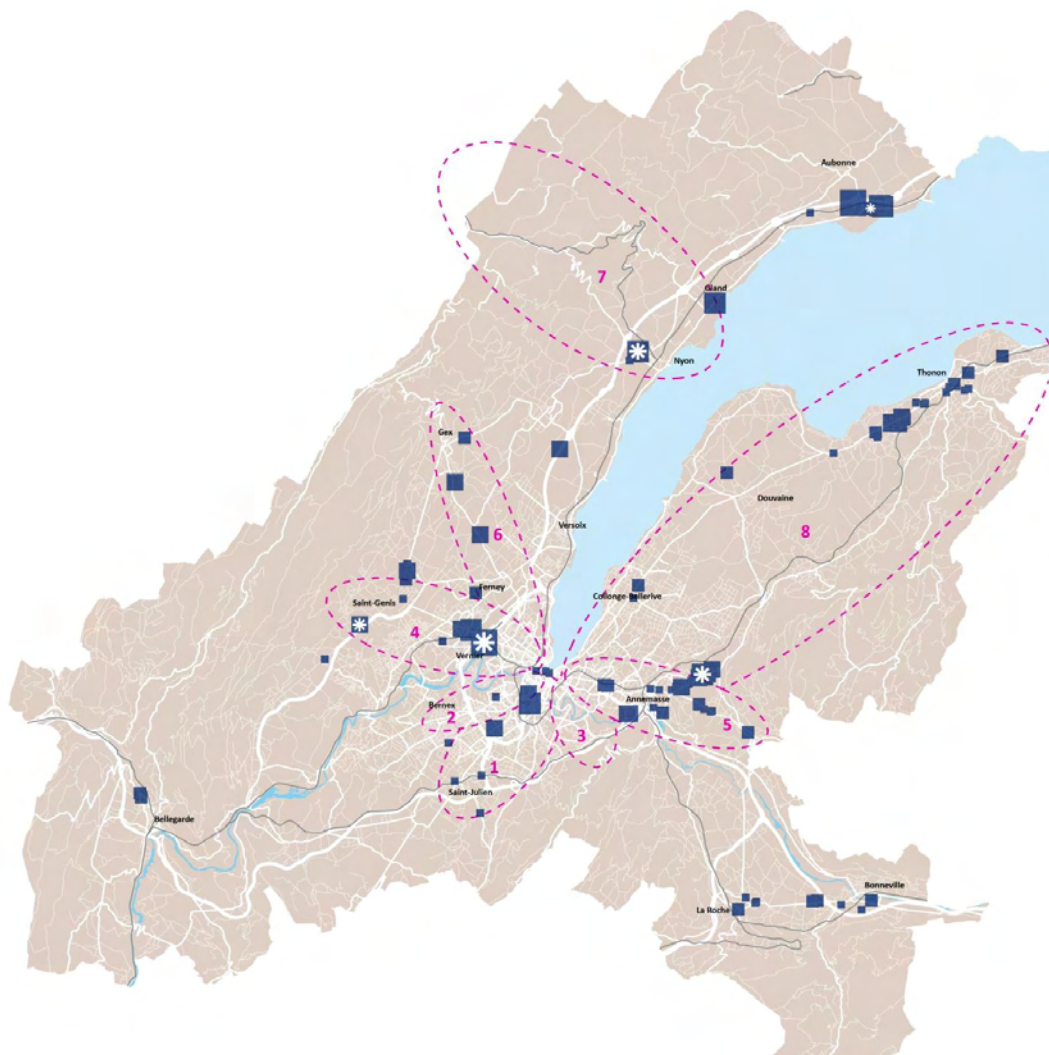
Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA) et lignes directrices (LD)

--- --- Limites PACA / LD

- 1 Saint-Julien - Plaine de l'Aire
- 2 Bernex
- 3 Piémont Salève
- 4 Meyrin - Saint-Genis
- 5 Eaux-Vives - Annemasse
- 6 Ferney - Gex
- 7 Nyon - Saint-Cergue
- 8 Chablais



Observatoire Universitaire de la Mobilité
Gianluigi Giacomel, Avril 2010



INSTALLATIONS COMMERCIALES A FORTE FREQUENTATION

SITUATION 2010

Biens pondéreux

Cette catégorie comprend les commerces de meubles et décorations d'intérieur, d'outils, matériaux et objets pour le bricolage et le jardinage et autres installations destinées à la vente de biens similaires.

- Installation existante
- Installation projetée (fin 2009)

Installations principales

(SV : surface de vente)

- plus de 20'000 m2 SV
- entre 20'000 et 10'000 m2 SV
- entre 10'000 et 5'000 m2 SV
- entre 5'000 et 2'000 m2 SV

Installations mineures

- entre 2'000 et 1'000 m2 SV

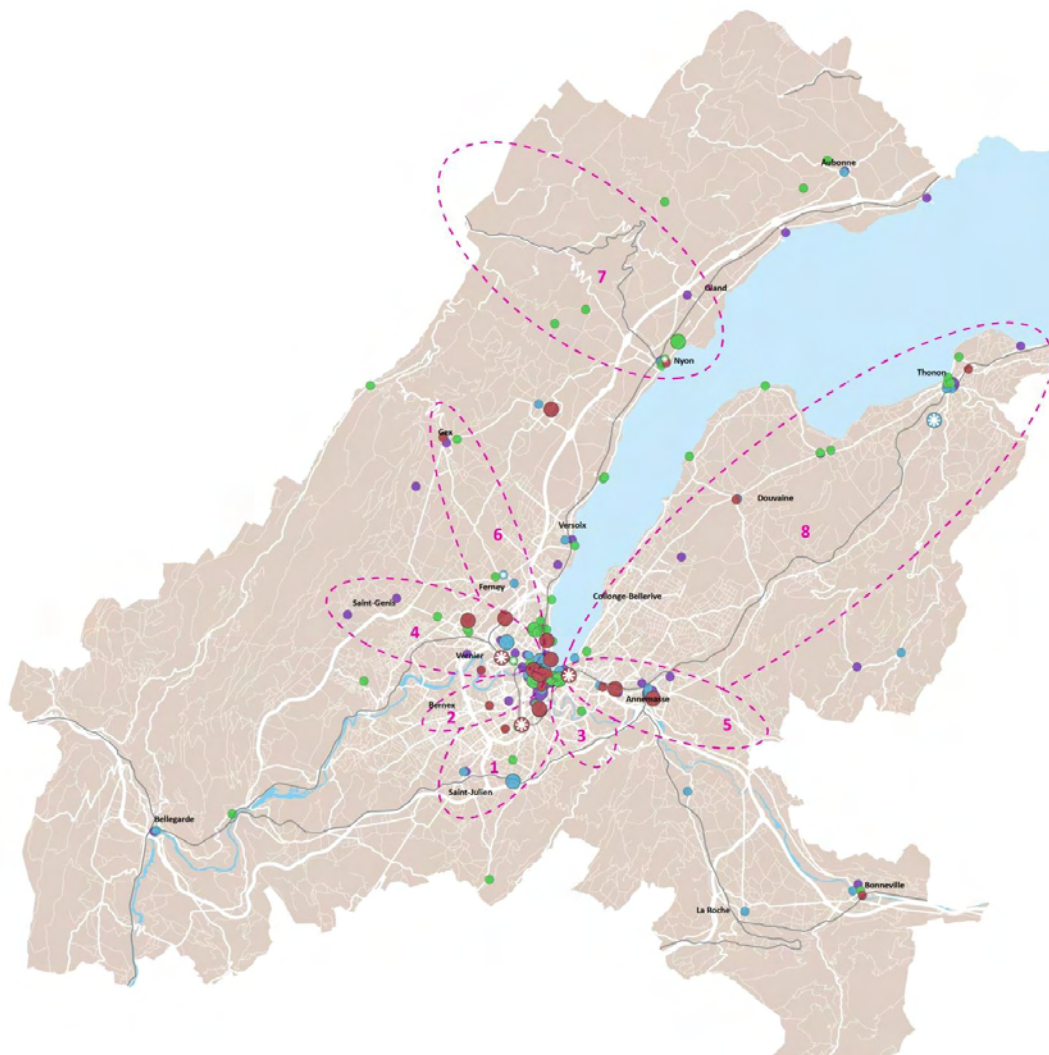
Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA) et lignes directrices (LD)

--- Limites PACA / LD

- 1 Saint-Julien - Plaine de l'Aire
- 2 Bernex
- 3 Piémont Salève
- 4 Meyrin - Saint-Genis
- 5 Eaux-Vives - Annemasse
- 6 Ferney - Gex
- 7 Nyon - Saint-Cergue
- 8 Chablais



Observatoire Universitaire de la Mobilité
Gianluigi Giacomel, Avril 2010



INSTALLATIONS DE SERVICE AU PUBLIC A FORTE FREQUENTATION SITUATION 2010

Installations culturelles

Les installations culturelles regroupent tous les équipements spécifiquement destinés à abriter des spectacles d'arts vivants ou mettant à disposition du public des artefacts ayant une valeur artistique ou documentaire reconnue (livres, arts plastiques, iconiques, artisanat, photos, objets archéologiques, ethnographiques, historiques ou tout autre artefact du même ordre).

Installations principales

- Salle de spectacle
- Lieu d'exposition, Musée, Jardin historique, Site archéologique
- Bibliothèque, Médiathèque
- Cinéma, Salle de projection cinématographique

Installations mineures

- Salle de spectacle
- Lieu d'exposition, Musée, Jardin historique, Site archéologique
- Bibliothèque, Médiathèque
- Cinéma, Salle de projection cinématographique
- Installation projetée

Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA) et lignes directrices (LD)

--- Limites PACA / LD

- 1 Saint-Julien - Plaine de l'Aire
- 2 Bernex
- 3 Piémont Salève
- 4 Meyrin - Saint-Genis
- 5 Eaux-Vives - Annemasse
- 6 Ferney - Gex
- 7 Nyon - Saint-Cergue
- 8 Chablais



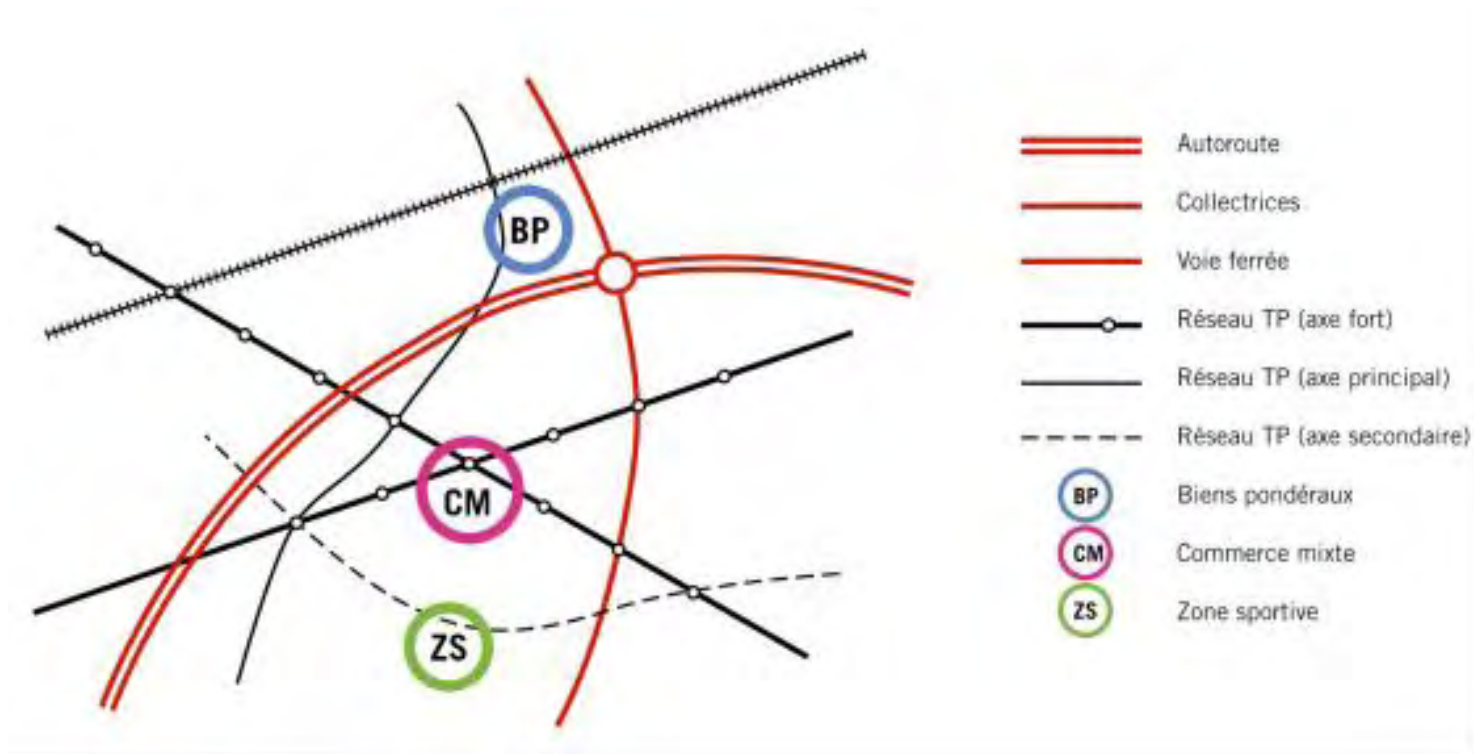
Observatoire Universitaire de la Mobilité
Gianluigi Giacomel, Avril 2010

Installations à forte fréquentation

► Éléments pour une stratégie d'implantation respectant les principes de durabilité

- **Principe de la centralité.** Les IFF commerciaux constituent des attracteurs urbains significatifs, et ils soutiennent dans ce rôle le développement des pôles de l'agglomération multipolaire.
- **Principe de l'inscription dans des espaces de mixité.** Les IFF commerciaux s'intègrent dans des espaces de mixité, des lieux propices à l'urbanité, associant commerces, activités, habitat, équipements publics, avec un certain équilibre favorable à l'animation.
- **Principe de la juste taille.** Les IFF commerciaux s'intègrent par leur taille dans le dispositif urbain. Le commerce d'une manière générale doit se rapprocher de la clientèle.
- **Principe d'accessibilité.** Les IFF commerciaux, selon leur type et avec des exigences spécifiques, et les IFF zones de sports intercommunales se localisent de manière à faciliter leur accessibilité en TC.

Installations à forte fréquentation



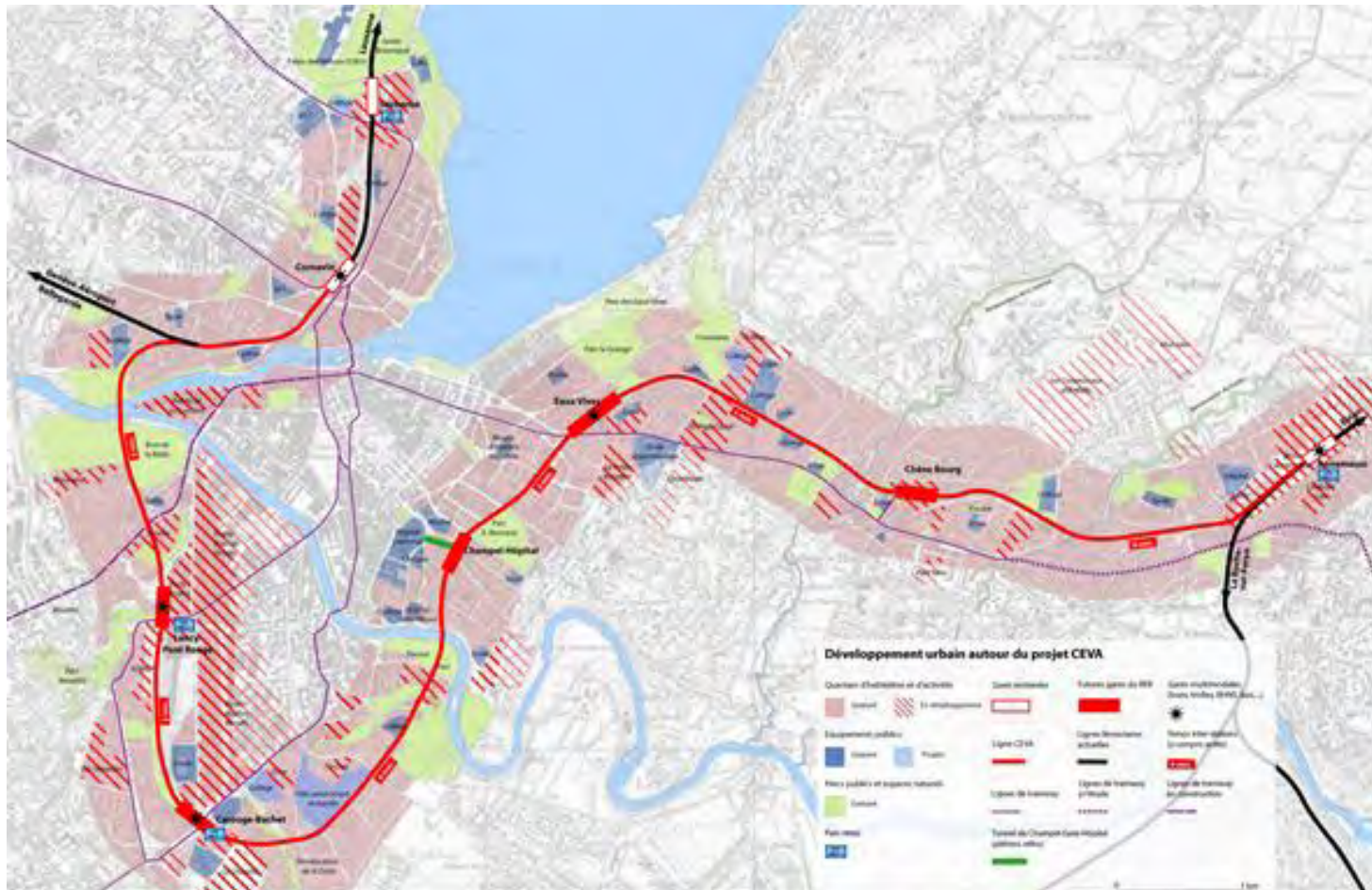
Principes d'implantation de différents types d'IFF selon l'accès aux infrastructures de transport

Source : Urbaplan, OUM, RR&A, ACEIF, Architecture R | R (2010)

La liaison Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA)

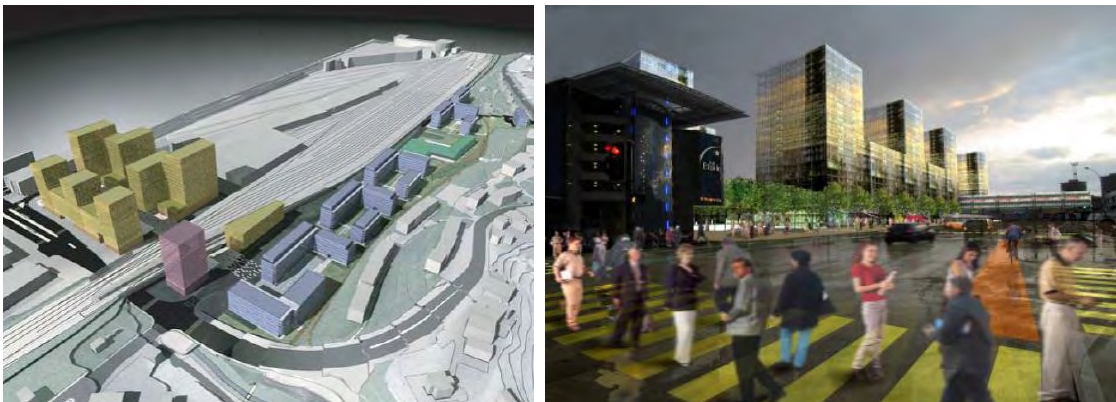
- ▶ Raccordement ferroviaire de plus de 4 km, en voies souterraines, au cœur de l'agglomération franco-valdo-genevoise.
 - ▶ Mise en place d'un véritable RER transfrontalier, avec 7 lignes en service, plus de 230 km de voies et environ 40 gares desservies.
 - ▶ Création de 3 gares (Carouge–Bachet, Champel et Chêne-Bourg), réaménagement complet ou partiel de 4 autres (Cornavin, Lancy – Pont-Rouge, Eaux-Vives et Annemasse).
 - ▶ Importants projets de reconversion urbaine autour des gares concernées.
 - ▶ Mise en service en 2016–2017.
- Etude des impacts socio-économiques ex-ante du CEVA, menée par l'OUM en 2009.

La liaison Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA)



Plan des développements urbains prévus autour du tracé du CEVA
Source : METRON (2005)

La liaison Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA)



Concept d'urbanisation de SOVALP – Gare Lancy – Pont-Rouge.
Equipe Workshop, pilotée par le bureau Strata, Carouge



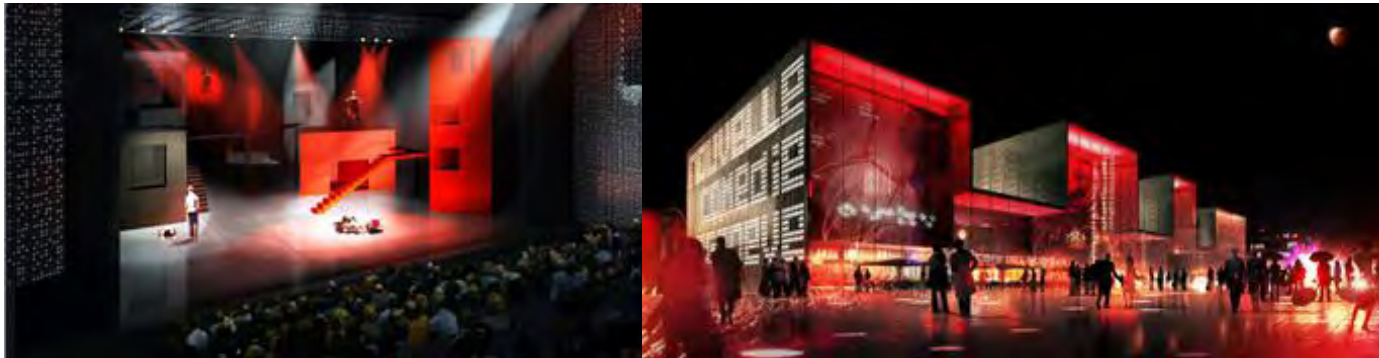
Concept d'urbanisation de la gare des Eaux-Vives
ADR architectes, image de synthèse A. Grandchamp / Ville de Genève

4. IFF et gares CEVA?

- ▶ Gares CEVA appropriées pour envisager l'implantation d'IFF? Et lesquelles?

Plusieurs objectifs préfigurés...

- ▶ Construction du lieu à travers un objet symbolique fort



Projet Nouvelle comédie de Genève, Gare des Eaux-Vives
Free Architectes, Laurent Gravier, Sara Martin Camara ; en coll. Michel Fayet

- ▶ Favorisation du report modal par l'implantation d'installations qui génèrent un nombre important de flux

4. IFF et gares CEVA?

► Gestion des flux

► Flux de clients et visiteurs

Installations commerciales de biens pondéreux (meubles, brico-jardin)

→ entre *300 et 800 clients* par jour pour environ 1'000 m² de surface de vente

Installations commerciales de biens mixtes (prédominance alimentaire, centres commerciaux généralistes, électronique de loisirs)

→ entre *1'000 et 1'200 clients* par jour pour environ 1'000 m² de surface de vente

Installations de loisirs, culture, sport

→ entre *100 et 600 visiteurs par jour*, en moyenne (sauf très grandes installations et évènements ponctuels)

► Flux de marchandises

Très variables, selon les stratégies développées par les installations, enseignes et organisations (grands centres de logistiques, structures décentralisées, etc.). Ces flux restent à évaluer précisément...

4. IFF et gares CEVA?

- ▶ **Objets symboliques restent à déterminer pour certaines gares...**
- ▶ **Quelle limite à la superposition des fonctions, des flux dans une interface de transport? En particulier dans des zones urbaines denses dont les réseaux connaissent des saturations aujourd'hui déjà...**
- ▶ **Quels services disponibles aux interfaces? Pour qui? A quel moment de la journée?**
- ▶ **Comment tenir compte de l'évolution du statut, du rôle, des services offerts par les installations à forte fréquentation, en particulier commerciales, et des conséquences en termes de flux en vue de leur implantation sur des gares urbaines?**